



TARIFS SCOLARITE

Collège LES CHASSAGNES - Année scolaire 2026-2027

CONTRIBUTION FAMILIALE - Tarif annuel par enfant

Tarif en fonction des revenus imposables	Montant par an (Prélevé sur 10 mensualités)
A – Inférieurs à 15 000 €	918,00 €
B – de 15 000 à 25 000 €	981,00 €
C – de 25 000 à 35 000 €	1 296,00 €
D – de 35 000 à 50 000 €	1 644,00 €
E – de 50 000 à 75 000 €	1 956,00 €
F – Supérieurs à 75 000 €	2 016,00 €

- ▶ Pour 2 enfants scolarisés dans le groupe la Favorite : réduction de 5% sur la scolarité de tous les enfants.
- ▶ Pour 3 enfants scolarisés dans le groupe la Favorite : réduction de 10% sur la scolarité de tous les enfants.
- ▶ Pour 4 enfants et plus scolarisés dans le groupe la Favorite : réduction de 15% sur la scolarité de tous les enfants

RESTAURATION SCOLAIRE - Tarif annuel par enfant (prélevé sur 10 mensualités)

Forfait par semaine	Restaurant Scolaire Montant facturé par an (Prélevé sur 10 mensualités)	Hors Sac Montant facturé par an (Prélevé sur 10 mensualités)
1 repas	265,69 €	76,50 €
2 repas	531,38 €	153,00 €
3 repas	797,07 €	229,50 €
4 repas	1 062,76 €	306,00 €
5 repas	1 328,45 €	382,50 €

- ▶ Prix du repas au forfait : 8,15 €
- ▶ Prix du repas occasionnel : 8,85 €
- ▶ Prix du repas hors sac : 2,50€ (couvre les charges de fonctionnement, les frais liés à la surveillance des enfants pendant le repas et au nettoyage de la salle)

ATTENTION :

- ▶ Les élèves ne peuvent pas s'inscrire en forfait en Hors sac et en forfait demi-pensionnaire ; par exemple si un élève est inscrit en forfait hors sac lundi et mardi et qu'il passe au self le jeudi et vendredi, alors le tarif des repas sera considéré comme occasionnel à 8.85 €/repas